

**Calendrier et plan de suivi
des recommandations des experts
CURSUS EN PEDAGOGIE PRESCOLAIRE
Janvier 2011**



Catégorie pédagogique – Haute Ecole Blaise Pascal



Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts suite à l'évaluation du cursus en pédagogie préscolaire

1. Commentaire général

« La mission des enseignants du préscolaire est de former-éduquer les enfants pour qu'ils apprennent et développent les compétences requises. Les enseignants du préscolaire doivent eux-mêmes maîtriser ces compétences. Les enseignants devraient donc avoir une maîtrise très assurée et réfléchie de la langue d'enseignement, ainsi que des processus cognitifs, socio-affectifs et psychomoteurs qu'ils auront à développer chez les enfants (...). Le métier d'enseignant devient de plus en plus complexe et nécessite des compétences de haut niveau pour faire face aux défis rencontrés. On a besoin de plus en plus d'enseignants professionnels maîtrisant certes les gestes du métier mais pouvant aussi analyser les situations à l'aide d'outils conceptuels de façon à construire des solutions nouvelles et adaptées (extraits du rapport transversal, pages 14 et 15) ». La visée d'un professionnel qui fonde ses analyses et son action sur des connaissances scientifiques et pertinentes, qui les mobilise pour analyser des situations et problèmes professionnels est celle vers laquelle tend la section préscolaire de la HEBP.

De plus, les étudiants étant de futurs enseignants qui devront eux-mêmes inscrire leurs pratiques professionnelles dans une logique de compétences, il est indispensable que le processus de formation soit rigoureux, explicite et congruent avec l'ensemble des textes officiels définissant les Missions de l'école et les moyens privilégiés pour les remplir.

Pour atteindre ces finalités, la formation organisée au sein de la section préscolaire de la Haute Ecole Blaise Pascal est conçue par une équipe de formateurs soudés qui accordent une grande importance à la réflexivité sur leurs pratiques. Ils s'appuient sur un ensemble d'activités d'apprentissage construites en équipe, activités reconnues au travers du rapport d'auto-évaluation et du rapport préliminaire produit par les experts comme étant des forces du programme de formation. Il s'agit d' (de) :

- **Une pratique régulière de la pédagogie du projet (bien) ancrée dans les activités d'enseignement-apprentissage ;**
- **L'organisation des AFP en inter et pluridisciplinarité dans un même espace temps sous la houlette des trois types d'intervenants (MFP, didacticiens et psychopédagogue) ;**
- **L'évaluation collégiale des AFP en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année où celle-ci revêt la forme d'une épreuve intégrée prestée devant un jury composé de formateurs représentatifs des sept axes de formation;**
- **Un accompagnement des stages performant : une semaine de préparation de stages a été instaurée et organisée sur la base d'un horaire clairement établi afin d'assurer une supervision personnalisée en fonction des projets à mettre en œuvre en stage. Un psychopédagogue de référence, en charge du suivi des stages est identifié pour chacune des années de formation. Un cahier des charges de la pratique professionnelle est distribué à chaque étudiant et maître de stage. Celui-ci est rédigé par année d'études. Un carnet accompagne l'étudiant tout au long de son parcours de formation pratique. Celui-ci est destiné à collationner tant les conseils du maître de stage que le retour réflexif de l'étudiant par rapport à l'analyse critique réalisée à l'issue des activités d'enseignement ;**
- **La mise au point de dispositifs destinés à favoriser la démarche réflexive du stagiaire avant, pendant et après le stage au travers d'outils guidant la réflexivité des étudiants. L'évaluation des stages est à visée formative : la progression de l'étudiant est prise en compte. La grille d'évaluation est construite sur base des compétences définies par année de formation. Une évaluation collégiale à la fin du 1^{er} stage est organisée en 2^{ème} année (valeur diagnostique) et à l'issue du 2^{ème} stage en 3^{ème} (note qui sera nuancée par la cote obtenue lors du « stage spécial d'enseignement »). Des outils de communication sont mis au point afin de renforcer la collaboration avec les écoles partenaires;**

- *La concertation avec les maîtres de stage organisée sous forme de rencontres informatives en début d'année académique (par exemple sur les compétences visées et les modalités d'évaluation du stage) et formatives simultanément aux évaluations collégiales ;*
- *Le renforcement de la continuité et la coordination des activités de construction identitaire en favorisant le travail en équipe disciplinaire et pluridisciplinaire ;*
- *Un vade-mecum guidant la démarche d'élaboration du TFE ;*
- *Une systématisation de l'information des étudiants sur les possibilités d'échanges internationaux avec identification au niveau de la catégorie de deux personnes de contact ;*
- *Une gestion efficace du travail des étudiants par la rédaction d'un relevé rigoureux des travaux à réaliser. Un calendrier mettant en évidence les échéances (dates de remise des consignes, dates de remise des travaux) permet de réguler le travail étudiant. Cette régulation est opérée en concertation, publiée sur Claroline et affichée aux valves enseignantes et étudiantes ;*
- *Une analyse approfondie des résultats aux EEE ainsi qu'aux évaluations collégiales afin d'identifier des besoins de formation.*

La section préscolaire veillera à maintenir les forces ci-dessus, à les consolider et se basera sur ces dernières pour développer ses points d'amélioration.

Le conseil de section préscolaire rassemble la quasi-totalité des enseignants de cette section. Il se réunit en moyenne une fois par mois. Ce conseil a débattu des objectifs d'amélioration à retenir en se basant sur le diagnostic de synthèse établi dans la chapitre six du rapport d'auto-évaluation, sur les recommandations formulées par le comité des experts au travers du rapport préliminaire et sur celles formulées dans le rapport transversal. La méthodologie privilégiée depuis le choix des priorités jusqu'à l'évaluation des résultats obtenus est celle de la participation. Le plan de suivi est bien le résultat d'un travail collectif entre les enseignants de la section.

Par ailleurs, la responsabilité de la réalisation effective d'une majorité d'actions relève de ce même conseil de section aidé par la coordination pédagogique et/ou différents services de la Haute Ecole.

Dix priorités ont été retenues pour les quatre années à venir :

- Développer un regard croisé sur le programme de formation afin d'y apporter des améliorations ;
- Organiser et évaluer la formation en fonction du référentiel de compétences afin de viser une meilleure cohérence de la formation (lutter contre le morcellement et développer une vision programme : chaque activité d'enseignement vise à développer le référentiel de compétences);
- Maintenir et renforcer l'accent placé sur la Construction de l'identité professionnelle et le processus de réflexivité demandé aux étudiants;
- Renforcer au sein des Ateliers de Formation Professionnelle (AFP) le lien entre les approches disciplinaires et méthodologiques;
- Revoir la problématique du travail de fin d'études (TFE) tant dans son aspect contenu que de sa forme ;
- Améliorer les compétences des étudiants en maîtrise de la langue française sur les trois années de formation ainsi que l'expressivité et la dynamique corporelle ;
- Mettre en place un service d'aide à la réussite efficient, efficace et performant. S'assurer du suivi des dispositifs mis en œuvre et procéder à leur évaluation ;
- Renforcer les liens avec le monde professionnel par le développement de modules de formation destinés aux professionnels ;
- Développer une politique de formation continuée et de développement professionnel des enseignants;
- Développer une politique de recherche et de service d'aide à la collectivité en synergie avec la formation organisée à la catégorie.

Le calendrier et le plan de suivi élaborés par la section préscolaire s'insèrent dans la politique qualité menée dans la HE : plusieurs priorités retenues sont reprises dans le plan stratégique. Cette section, comme l'ensemble des formations, peut s'appuyer sur les services centraux concernés pour faciliter et aider à la réalisation de ces objectifs d'amélioration (dont les services pédagogique, qualité, aide à la réussite et formation, recherche et services à la collectivité).

La mise en œuvre des priorités évoquées ci-avant se fera dans le dialogue et en concertation avec l'HENAM, la fusion entre la HEBP et l'HENAM étant programmée pour septembre 2011.

L'ensemble des actions ont été réfléchies en fonction des décrets actuels. Plusieurs aménagements sont nécessaires en vue de faciliter la mise en œuvre d'un programme de formation articulé autour d'un référentiel de compétences. Ils sont repris dans la colonne « conditions de réalisation ».

Ces priorités se déclinent en un ensemble d'actions décrites dans le tableau de synthèse ci-dessous.

2. Tableau et calendrier des actions

| Objectifs | Description des actions | Degré de priorité | Responsable(s) | Degré de réalisation / Échéance(s) | Résultats attendus | [Conditions de réalisation] |
|--|--|-------------------|---|---|---|---|
| 1. Développer un regard croisé sur le programme de formation afin d'y apporter des améliorations | Élaboration d'une procédure et outils d'évaluation du programme de formation par les différents acteurs. | Élevé | Coordination pédagogique Service qualité Conseil de section | 2011 – 2013 2013-2014 | Élaboration d'une procédure, choix des composantes et des critères d'évaluation. Évaluation, analyse et communication des résultats | |
| | Élaboration d'un outil d'évaluation des AFP et SI. | Élevé | Coordination pédagogique Service qualité Conseil de section | 2012 (AFP) 2013 (SI) | Élaboration d'une procédure, choix des composantes et des critères d'évaluation. Évaluation, analyse et communication des résultats. | |
| | Suivi des étudiants sortis et évaluation de la formation. | Élevé | Service qualité Conseil de catégorie et de section | 2010-2011 Suivi assuré chaque année avec ajustement des outils si nécessaire | Résultats fournis au conseil de section et de catégorie. | |
| | Constitution d'un tableau de bord. | Élevé | Collège de direction Conseil de catégorie Service qualité | 2011 à ... | Choix des indicateurs présents dans le tableau de bord | Fusion avec HENAM : travail en collaboration |
| | Maintien du rapport d'activité annuel. | Elevé | Directeur de catégorie Collège de direction Conseil de catégorie Service qualité | Réalisé Chaque année | Rapport d'activité de la catégorie construit en regard du plan stratégique Rapport d'activité HE | La fusion avec l'HENAM demandera la construction d'un plan stratégique partagé. |
| | Évaluation EEE : maintien du lien avec les besoins de formation. | Élevé | Collège de direction Conseil de catégorie Service qualité | | Ajustements de la procédure EEE. | La fusion avec l'HENAM demandera une procédure partagée. |
| | Assurer un suivi des dix | Très | Direction de la catégorie | Tout au long | Production des résultats | |

| | priorités définies. | élevé | Coordination pédagogique Conseil de section Service qualité | du processus | attendus au niveau des actions ou réajustements si nécessaire. | |
|--|---|------------|---|---|--|--|
| Etablir le lien entre le profil d'enseignant du préscolaire que l'on veut former et le référentiel de compétences d'un enseignant. | Construction collective du profil en adéquation avec les prescrits légaux. | Elevé | Conseil de section Conseil de catégorie | Réalisé. Non figé : en évolution constante | Profil d'un enseignant du préscolaire | - Stabilité des équipes - Stabilité des prescrits légaux - Liberté minimale pour insérer des activités en lien avec ce profil |
| S'assurer de la prise en compte des compétences dans toutes les situations de formation | Déclinaison des compétences travaillées par activité d'enseignement et modules, partage entre les enseignants dans le respect des prescrits légaux (référentiel, décret, EQF) | Très élevé | Conseil de section Service qualité | 2010-2011 (compétences) Juin 2012 (Juin 2013) Cf. évaluation du parcours de formation | Chaque descriptif de cours (module) contient les compétences à atteindre ainsi que les liens avec les différentes ressources développées dans le cours (module). Cohérence du parcours de formation | Intégration de temps de réflexivité dans la charge de cours ; Liberté relative au niveau de la grille pour insérer des activités en lien avec ce profil |
| | Partage des savoirs clés dans chacune des disciplines. | Elevé | Conseil de section Coordination pédagogique | 2011 à 2014 | Identification des incontournables pour construire les compétences. Cohérence du parcours de formation | Stabilité des équipes de formateurs |
| | Analyse et définition du type de progression à instaurer dans les apprentissages proposés pour construire les compétences attendues | Très élevé | Conseil de catégorie Conseil de section Coordination pédagogique | 2011-2013 | Identification des paliers de compétences | |
| 2. Organiser et évaluer la formation préscolaire en fonction du référentiel de compétences | Déclinaison des critères et indicateurs progressifs sur les trois ans pour les stages, | Très élevé | Coordination pédagogique Groupe de travail à thème Conseil de section | 2010-2011 | Grille d'évaluation des stages en fonction des compétences. | |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|------------|---|----------------------------|----------------------------|---|---|--|--|--|--|
| | | | | | | 2011-2013 | | | | | |
| Maintenir et élaborer de nouvelles modalités d'évaluation des apprentissages en cohérence avec le référentiel de compétences. | les AFP et le TFE en fonction des compétences | Très élevé | Conseil de section Coordination pédagogique | 2011 à ... | 2011-2013 | Évaluation des AFP et TFE en fonction des compétences. Critères et indicateurs d'évaluation des cours et modules. | Une évaluation par module demande un changement du cadre législatif. | | | | |
| | Maintien et création de situations d'évaluation intégrée, d'épreuves concertées (notamment des situations d'intégration). | Très élevé | Conseil de section Coordination pédagogique | 2010 à 2014 | 2010 à 2014 | Construction d'épreuves intégrées. | Une évaluation intégrée d'une SI demande une modification du cadre législatif actuel. | | | | |
| Modifier la structure organisationnelle pour permettre un travail par compétences | Maintien d'outils d'auto-évaluation et restructuration du contenu du carnet | Elevé | Conseil de section Psychopédagogues Coordination pédagogique | 2010 à 2014 | 2010 à 2014 | Maintien du Carnet d'accompagnement sur les 3 années de formation avec une élaboration en fonction des compétences et développement de cet outil. | | | | | |
| | Revoir le nombre et la pertinence des épreuves d'évaluation | Elevé | Conseil de section Coordination pédagogique | | | Diminution du nombre d'épreuves certificatives | Modification du cadre législatif actuel afin de permettre des évaluations intégrées en lien avec le référentiel de compétences. | | | | |
| | Articulation de modules composés de cours/AFP et des modules d'intégration (situation intégré/projets/AICIP / stages) | Très élevé | Conseil de section Coordination pédagogique Conseil de catégorie Service qualité | 2010-2011 2010-2013 | 2010-2011 2010-2013 | Mise en place de la structure « modules » d'une durée de cinq semaines chacun. Evaluation qualitative de chaque module et identification des compétences recherchées. Réajustement annuel | | | | | |
| | | | | 2014 | 2014 | | | | | | |

| | | | | | | | |
|---|--|--|------------|--|--------------------------|--|--|
| | | procédure de régulation du programme de formation par le recueil des perceptions des différents intervenants et un tableau de bord quantitatif. | | Conseil de section Coordination pédagogique Service qualité | 2012-2014 | chaque module | |
| 3. Maintenir et renforcer l'accent placé sur la construction de l'identité professionnelle et des processus de réflexivité. | | Orientation des premiers enseignements vers un travail sur les représentations | Très élevé | Equipe d'enseignants concernés Conseil de section (info) | 2010-2011 2011 -2012 | Mise en œuvre du module 1 et module 5 Création d'un conseil d'accompagnement Ajustements en fonction de l'analyse des modules. | |
| | | Analyse de l'articulation des différents modules sur l'ensemble du programme de formation. Renforcement de la communication sur les réalités du métier et ce dès l'accueil. | Elevé | Coordination pédagogique | 2012-2014 | Analyse de l'articulation des modules sur l'ensemble de la formation | |
| 4. Intégrer plus encore les approches disciplinaires et méthodologiques | | Renouvellement des AFP pour favoriser cette intégration | Très élevé | Equipes enseignantes concernées | 2009-2010 2010 -2011 | Trois AFP ont été renouvelés. A poursuivre. | |
| | | Ajuster la procédure TFE | Élevé | Conseil de catégorie | 2010-2011 2011- | Évaluation par les étudiants de la procédure et accompagnement TFE. Apport d'améliorations par l'équipe pédagogique. | |
| 6. Améliorer les compétences en maîtrise de la langue française des étudiants sur l'ensemble du programme de formation | | Tests écrit et oral en 1 ^{ère} année à visée diagnostic | Très élevé | Equipe d'enseignants en charge de la MLF dans la catégorie pédagogique | 2010 | Test formatif Définition des objectifs de formation pour chaque année d'étude en fonction des résultats aux tests. | |

| | Généralisation du portfolio | Très élevé | Equipe des formateurs de français | 2011-2012 | Production d'un portfolio | Reconnaissance dans la charge de travail |
|---|---|------------|--|-------------|---|---|
| | <p>Mise en place d'un cours facultatif d'accompagnement de l'oral en situation de stage</p> | Très élevé | Equipe des formateurs de français | 2011-2012 | Création d'une activité formatrice « oral en stage » | |
| | <p>Enquête intersection (1x tous les 3 ans) auprès des enseignants et des étudiants.</p> | Élevé | Equipe des formateurs de français | 2010 - 2011 | Définition des attentes enseignantes et étudiantes vis-à-vis de la MLF | |
| | <p>Constitution d'une équipe pluridisciplinaire et « intergénérationnelle » pour encadrer et assurer le suivi des étudiants de 1^{ère} (y compris mise en place d'un moniteur).</p> | Très élevé | <p>Directeur de catégorie, coordinateurs, SAR, Ensemble des enseignants de 1^{ère}</p> | 2011-2012 | <p>Partage et discussion entre enseignants de l'équipe, Transmission assurée des informations d'un prof à l'autre, Élaboration de stratégies pédagogiques communes et diversifiées en fonction des besoins identifiés, Organisation de réunions avec les étudiants « tutorés ».</p> | <p>Formation d'une équipe volontaire et stabilisée dans le temps, Concentrer les attributions de chaque enseignant de l'équipe, Ne pas le surcharger en heures de face à face pédagogique pour libérer du temps afin de rencontrer les différentes tâches décrites ci-contre.</p> |
| <p>7. Développer le service d'aide à la réussite</p> | <p>Accompagnement de l'étudiant durant l'année académique en l'aidant à planifier et à être attentif aux différentes consignes et échéances qui la jalonnent.</p> | Élevé | Coordination du service SAR HEBP | 2011-2012 | <p>Constitution d'une « Farde Service d'Aide à la Réussite »</p> | Idem ci-dessus |
| | <p>Comparaison des différents documents : « chartes de suivi, tableau de prise de recul, ... », faire un choix pour un document utilisé dans toutes la HEBP et en en</p> | Élevé | Coordination du service SAR HEBP | 2011-2013 | <p>Production d'un outil HE qui permet aux étudiants d'identifier ses points forts et faibles.</p> | Idem ci-dessus |

| | | | | | | |
|--|--|--|---|--|--|--|
| <p>8. Renforcer encore les liens avec le monde professionnel par le développement de modules de formation destinés aux professionnels</p> | <p>assurer le suivi. Développement de modules de formation à destination des enseignants du préscolaire.</p> | <p>Très élevé</p> | <p>Direction de la catégorie Coordination pédagogique Enseignants</p> | <p>2010 – 2011 2011 à ...</p> | <p>Création de deux modules en mathématiques Identifier les besoins lors des rencontres des maîtres de stage et création de modules de formation en fonction des disponibilités. Maintien des entretiens avec la direction. Accompagnement par la coordination pédagogique ou un enseignant parrain.</p> | <p>Travail reconnu dans la charge pour les enseignants. Reconnaissance des modules dans la formation continuée des enseignants du préscolaire.</p> |
| <p>9. Développer une politique de formation continuée et de développement professionnel des enseignants</p> | <p>Accueil et accompagnement des « enseignants débutants ». Identification des besoins de formations et proposition de formations.</p> | <p>Elevé Très élevé</p> | <p>Direction de la catégorie Enseignants Collège de direction Service pédagogique / qualité FORS</p> | <p>2011 Processus continu</p> | <p>Recherche ou construction de formations ad hoc Moments d'échanges</p> | |
| <p>10. Développer une politique de recherche et service à la collectivité en synergie avec la formation organisée</p> | <p>Institutionnalisation des moments d'échanges Production d'un canevas de rapport d'activités individuel Elaboration d'un service de soutien à l'enseignant pour favoriser la formalisation des recherches actives et l'établissement de liens avec le milieu de report</p> | <p>Réalisé Très élevé Très élevé</p> | <p>Directeur de catégorie Directeur de catégorie Service qualité Direction</p> | <p> 2011-</p> | <p>Rapport d'activité individuel discuté avec la direction. Recherche action en partenariat avec les maîtres de stage et ce, à partir des besoins formulés par le terrain.</p> | <p>Reconnaissance dans la charge de travail, mise en place d'un partenariat efficient et efficace entre les maîtres de stage et les formateurs de la catégorie pédagogique</p> |

Ce calendrier et ce plan de suivi ont été lus et approuvés par le Conseil de section préscolaire de la Haute Ecole Blaise Pascal en date du 2 décembre 2010. L'ensemble des enseignants de la section en ont pris connaissance et ce document est à leur disposition via la plateforme « Claroline ».

Ce document a également été approuvé par la coordinatrice de la commission d'auto-évaluation et le Collège de direction.



Jacqueline SCHOTS,

Coordinatrice de la commission d'autoévaluation



Richard JUSSERET,

Directeur-Président



Jean-Claude LOOS,

Directeur de la catégorie pédagogique